



Fédération
Française
du Sport
Adapté



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ



Organisé par l'Association
Vent d'Ouest



LES 11 & 12
MARS 2022

LA ROCHE SUR YON (85)

Soutenu
par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à La Roche-sur-Yon

Venir à La Roche-sur-Yon

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

Mots d'accueil



L'association sport adapté « Vent d'Ouest » est affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Son siège social est déposé à la maison de quartier de Saint André d'Ornay à La Roche-sur-Yon. L'objet de l'association est de proposer des activités physiques et sportives répondant aux attentes des 190 licenciés en situation de handicap. L'association « Vent d'Ouest » emploie une éducatrice sportive qui coordonne et anime des activités sur le territoire vendéen. L'association organise des entrainements pour des sportifs en vue de performances dans les compétitions de tennis de table, pétanque ou tir à l'arc.

La FFSA a retenu l'association pour organiser le championnat de France des régions para tennis de table adapté en partenariat avec la section sport adapté du club de tennis de table de la Roche-sur-Yon. La ville de la Roche-sur-Yon a accueilli plusieurs compétitions nationales de la Fédération Française du Sport Adapté tel que les championnats de France tennis de table en 2007, 2009, 2015 et 2018, les championnats de France de tennis Sport Adapté en 2019, et aussi la Coupe du Monde de futsal et le championnat d'Europe de tennis de table INAS (Fédération Internationale de Sport Adapté).

Le championnat de France des régions para tennis de table adapté devrait réunir une quinzaine de sélections régionales. Cette compétition par équipe décerne les titres de champion de France des régions dans les classifications « AB », « BC » et « CD ».

Chaque compétiteur ou compétitrice saura donner le meilleur de lui-même, et nous pourrons applaudir les membres de l'équipe de France en route pour Paris 2024.

Alors que le comité d'organisation est en plein travail pour faire de cette rencontre nationale un temps fort sur le calendrier des compétitions Sport Adapté, nos remerciements se tournent d'ores et déjà vers les 50 bénévoles et partenaires qui seront à pied d'œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions possibles toutes les délégations sportives témoignant du formidable investissement de tous les acteurs du secteur associatif pour la reconnaissance de la pratique du sport pour TOUS.



SOULARD Hervé
Président du COL
Président de Vent d'Ouest



Cher(e)s sportif(ve)s, bénévoles, accompagnant(e)s, l'acceptation et l'inclusion de la différence doit rester une priorité et nous continuons de travailler ensemble pour que le sport puisse jouer tout son rôle social et sa fonction intégrative eu sein de notre territoire.

La ligue Sport Adapté des Pays de la Loire est heureuse de s'associer au club Vent D'Ouest, soutenu aussi par le comité départemental Sport Adapté de Vendée, dans le cadre de la coupe de France des régions para tennis de table adapté.

Leur dynamique au sein du club se concrétise notamment par l'organisation de cette belle compétition. Leurs expériences et leurs mobilisations sont le gage d'une organisation rigoureuse aussi bien de la compétition sportive que des animations associées.

Nous sommes honorés d'être parmi vous pour que cet événement national soit avant tout fournisseur d'émotions et de joies auprès de notre public, et nous nous réjouissons de pouvoir partager avec vous tous, ces jours d'intenses compétitions au service du Sport Adapté Ligérien.

Au plaisir de vous accueillir dans les Pays de la Loire et en Vendée.

Sportivement solidaire.



LHOSTE Vincent
Président de la ligue Sport Adapté
des Pays de la Loire

Bienvenue à La Roche-sur-Yon

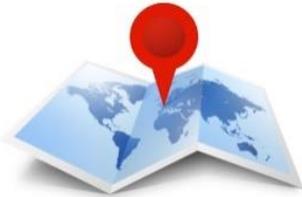
Préfecture de la Vendée, La Roche-sur-Yon compte aujourd'hui près de 55 000 habitants. À 30 minutes des plages, desservie par le TGV et connectée directement au réseau autoroutier de l'Ouest, la ville est le principal pôle économique du département et fait partie intégrante de la dynamique atlantique. L'importance de son réseau associatif et la forte implication des citoyens dans la vie de la cité façonnent également le visage de la ville.



La Place Napoléon est le lieu identitaire de La Roche-sur-Yon et de la Vendée. Sa valorisation passe par un nouveau partage des espaces.

C'est dans les bassins que "Les Animaux de la Place" imaginés par François Delarozière prennent vie. Manettes et leviers peuvent être actionnés par le public pour mettre en mouvement ces sculptures mécaniques.

Venir à La Roche-sur-Yon

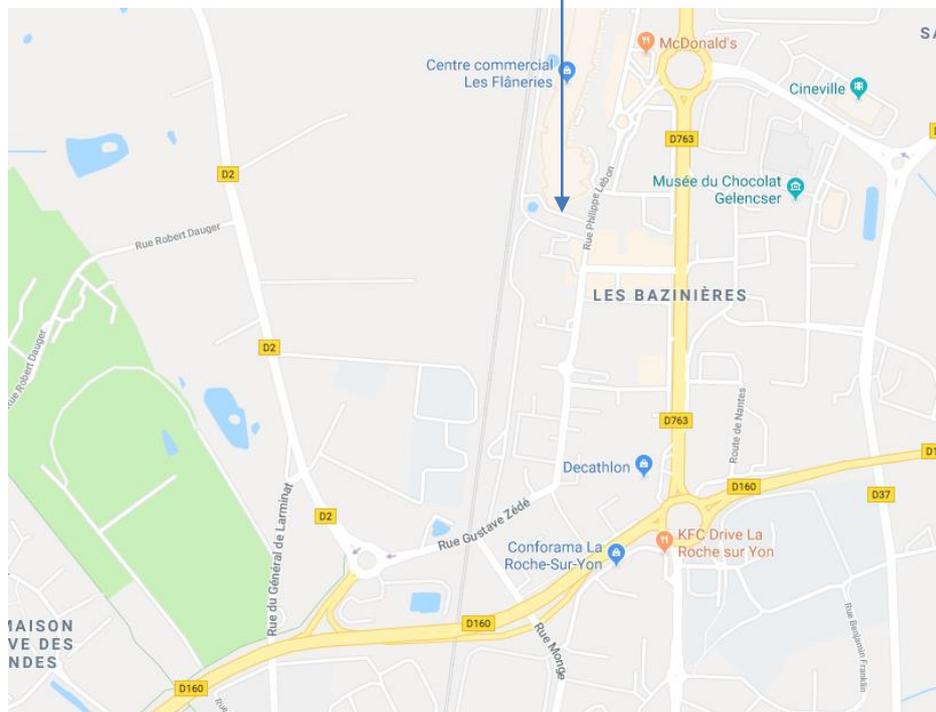


Complexe Sportif des Terres Noires

Salle spécialisée de tennis de table

Rue Robert Dauger

85000 LA ROCHE-SUR-YON



En train / TGV

- Gare de la Roche-sur-Yon

Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur SOULARD Hervé

Président de l'Association Vent d'Ouest

Vice-président du COL

Monsieur FRANÇOIS Sébastien

Président du TTRV (section SA)

| FONCTION | CONTACT |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Trésorier | Pascal SIONNEAU / Stéphane LEBoulLEUX |
| Secrétaire général | Isabelle SIONNEAU / Emilie PELLETIER |
| Commission Coordination / Logistique | Emilie PELLETIER / Pierre SOL |
| Commission Sportive | Hervé SOULARD / Pierre SOL |
| Commission Médicale | Laurence BOLTEAU |
| Commission Restauration | Cathy VIGNAUD / Bernard BOURCIER |
| Commission Partenariats / Hébergement | Pascal SIONNEAU / Emilie PELLETIER |
| Commission Communication | Isabelle SIONNEAU / Joël CHAILLOU |
| Commission Animation / Bénévolat | Myriam BOURCIER / Hervé SOULARD |
| Commission Développement Durable | Martin SOULARD |

| | |
|---|---|
| Cadre Technique National para tennis de table adapté | Julie MASCART julie.mascart@sportadapte.fr |
| Délégué Technique Fédéral du championnat | Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr |
| Commission Sportive Nationale para tennis de table adapté | Adrien DODU adrien-dodu@wanadoo.fr |



COL France régions para tennis de table adapté 2021

Association Vent d'Ouest / Emilie PELLETIER

7 Impasse du Frêne
85480 FOUGERE

franceregionsptta2020@gmail.com

07 66 14 36 16

Le programme prévisionnel

Jeudi 10 mars 2022

| | |
|---------------|---|
| 17h30 – 19h00 | Accueil des délégations à la salle spécialisée de tennis de table |
| 18h30 – 21h00 | Formation des arbitres au Centre Sports et Loisirs |

Vendredi 11 mars 2022

| | |
|---------------|--|
| 8h30 – 11h30 | Accueil des délégations à la salle spécialisée |
| 10h00 - 12h00 | Entraînement à la salle spécialisée |
| 12h00 - 13h00 | Réunion des arbitres et réunion des entraîneurs et dirigeants à la salle spécialisée |
| 12h30 - 13h30 | Repas au Lycée Saint-François d'Assise |
| 13h30 - 14h15 | Échauffement à la salle spécialisée |
| 14h15 - 14h30 | Ouverture de la compétition à la salle spécialisée |
| 14h30 - 19h30 | Compétition à la salle spécialisée |
| 20h00 | Diner et animation au Lycée Saint-François d'Assise |

Samedi 12 mars 2022

| | |
|---------------|--|
| 7h30 - 9h00 | Ouverture de la salle et échauffement à la salle spécialisée |
| 8h30 - 9h00 | Réunion des arbitres et réunion d'information fédérale pour les entraîneurs et dirigeants à la salle spécialisée |
| 9h30 - 12h30 | Compétition à la salle spécialisée |
| 12h30 - 13h30 | Repas au Lycée Saint-François d'Assise |
| 13h30 - 17h00 | Phases finales à la salle spécialisée |
| 17h30 | Remise des récompenses à la salle spécialisée |
| 18h00 | Distribution des paniers repas à la salle spécialisée |

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **17 février 2022.**

À ce jour, nous ne connaissons pas les mesures pour lutter contre l'épidémie COVID-19 applicables au mois de mars 2022. Nous vous tiendrons informés dès que possible et après réception de votre dossier d'inscription des conditions sanitaires.

Accueil des délégations

L'accueil se fera les :

Jeudi 10 mars 2022 de 17h30 à 19h00
et
Vendredi 11 mars 2022 de 8h30 à 11h30
À la salle spécialisée de Tennis de Table
Complexe Sportif des Terres Noires
Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis de table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 12h30 à 13h30 les midis.

Ils auront lieu au :

**Lycée Saint François d'Assise
11 rdpt Charles Sorin, CS 40299 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

La soirée de gala du vendredi soir aura lieu :

**Vendredi 11 mars à partir de 20h00
Au Lycée Saint François d'Assise
11 rdpt Charles Sorin, CS 40299 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

Les paniers repas du samedi soir seront distribués :

**Samedi 12 mars à partir de 18h00
À la salle spécialisée de tennis de table, Complexe sportif des Terres Noires
Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs sur certains hébergements donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France des régions para tennis de table adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

L'équipe médicale s'engage à respecter le protocole sanitaire imposé sur la compétition.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport excepté quelques navettes. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para tennis de table adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN
- Le CTN

Modalités d'inscription

Le championnat de France des régions para tennis de table adapté relève du règlement para tennis de table adapté FFSA.

Peuvent participer au championnat de France des régions para tennis de table adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France des régions para tennis de table adapté, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 17 février 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.



L'inscription devra se faire, informatiquement, sur le fichier Excel joint au dossier d'inscription. Il devra nous être renvoyé en format Excel à l'adresse mail : franceregionsptta2020@gmail.com

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **jeudi 17 février 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Formation arbitrage

Une formation arbitrage est programmée le :

Jeudi 10 mars 2022 de 18h30 à 21h00
Au Centre Sports et Loisirs
50 impasse Joseph Guillemot, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Réunion technique

Une réunion technique animée par le référent championnat de France de la CSN para tennis de table adapté – Adrien DODU – et le Cadre Technique National de la discipline – Julie MASCART – est programmée le :

Vendredi 11 mars 2022 de 12h00 à 13h00
À la salle spécialisée de Tennis de Table
Rue Robert Dauger 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à adrien-dodu@wanadoo.fr.

Échauffement et compétition

La compétition se déroulera sur l'après-midi du vendredi et la journée du samedi à la salle spécialisée de tennis de table.

Catégories d'âges

| Catégories | Jeunes (-18 ans) | Séniors (-40 ans) | Vétérans (40 ans et +) |
|------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| 2021-2022 | 2005-2004 | 2003-1982 | 1981 et avant |

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé.

Formule de la compétition

Conditions de la compétition

Les épreuves sont organisées dans les classes suivantes : AB, BC et CD, en garçons et en filles âgés de 16 ans et plus.

Titres attribués

6 titres sont attribués

- Champion de France AB messieurs et dames
- Champion de France BC messieurs et dames
- Champion de France CD messieurs et dames

Sélections

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque ligue (nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016). Le nombre maximum d'équipes qu'une ligue peut engager est 2 équipes dans chaque tableau.

Qualification des joueurs

Les joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans leur classe (AB, BC ou CD) et tableau masculin ou féminin.

Chaque région a la possibilité d'inscrire 2 équipes par tableau.

Déroulement des épreuves

Phase préliminaire : les équipes sont réparties, d'après le cumul de l'ordre des valeurs des 2 premiers joueurs, en poules de 3,4 ou 5 équipes.

Phase de classement

Le placement des équipes dans le tableau sera fonction d'un tirage au sort prédéfini.

Composition des équipes

Chaque équipe est composée de deux à six joueurs pour les tableaux BC, CD et de trois à cinq joueurs pour le tableau AB.

Formule Classe AB

L'ordre des parties est : AX-BY-CZ-AY-BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis la 3^e partie et enfin les deux dernières parties. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs. Pour les autres rencontres, elles sont arrêtées dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties.

Formule Classe BC et CD

L'ordre des parties est : AX-BY-double-AY-BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis le double et enfin les deux dernières parties. Un troisième, voire quatrième joueur peut participer au double en lieu et place des joueurs A-X et/ou B-Y. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties. Cependant, lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs.

Équipements sportifs

Raquette

La raquette doit être conforme au règlement FFSA. Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site internet de l'ITTF réactualisé chaque semestre.

Tenue

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée. D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du Juge Arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France des régions para tennis de table adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France des régions para tennis de table adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

PELLETIER Emilie

COL France des régions para tennis de table adapté

7 Impasse du Frêne 85480 FOUGERE

franceregionsptta2020@gmail.com

07 66 14 36 16

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 février 2022 :

- La fiche d'inscription « Association » au format informatique Excel
- La fiche d'engagement au format informatique Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

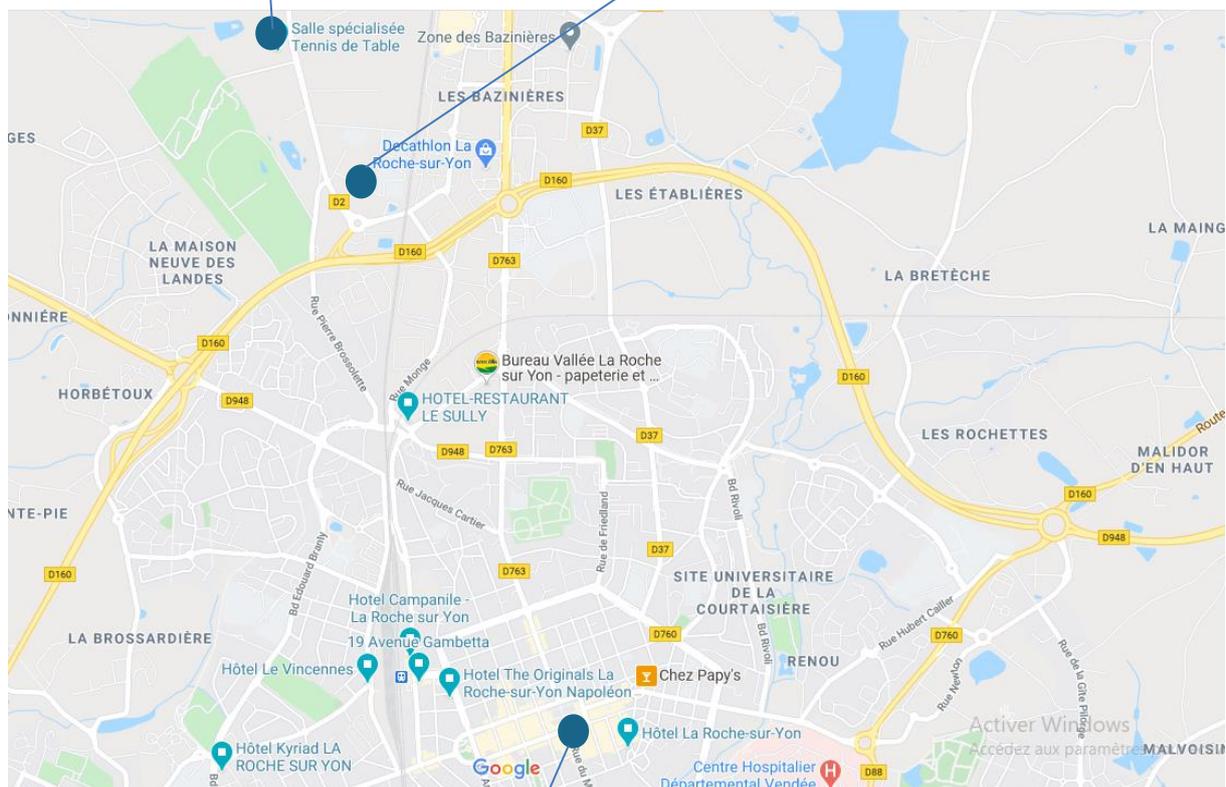
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Salle spécialisée Tennis de table
Complexe Sportif des Terres Noires
Rue Robert Dauger
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Lycée Saint François d'Assise
11 rond-point Charles Sorin
CS 40299
85000 LA ROCHE-SUR-YON



Centre-ville La Roche-sur-Yon

Hébergements

| Nom | Coordonnées | Tarifs | Kilomètres de la compétition |
|---|---|--|------------------------------|
| APPART CITY (Bien se présenter, tarif de groupe appliqué) | 84 Rue Gutenbert 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 24 63 00 | 40 Studios (avec un grand lit) pour 1 personne : 44€ par nuit, par appartement Petit-déjeuner : 7€ | 2,9 kms |
| Centre Loisirs et Sportifs | 50 Impasse Joseph Guillemot 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 85 72 info@centresportsetloisirs.com | Chambre double (2 lits) et jusqu'à 6 pers avec petit-déjeuner : 23,50€/pers (si une seule nuit : 24,50€) Chambre individuelle avec petit déjeuner : 28,50€/pers (si une seule nuit : 29,50€) | 4 kms |
| HÔTEL CAMPANILE CENTRE GARE | 93 Boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 48 31 77 larochesuryon@campanile.fr | Chambre double, twin ou triple : 69€ Petit-déjeuner/pers. : 10,90€ | 3,5 kms |
| HÔTEL DE LA GARE | 19 avenue Gambetta 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 08 61 contact@hoteldelagare85.fr | Chambre double : 61€ Chambre triple : 72€ Chambre familiale (4 pers.) : 85€ Petit-déjeuner/pers. : 9,50€ (si nombreux, petit-déjeuner : 8€) | 3,6 kms |
| HÔTEL DE LA VENDÉE (Tarifs à négocier en se présentant) | 4 rue Malesherbes 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 28 67 hoteldelavendee@orange.fr | Chambre single : 59€ Chambre double : 62 à 72€ Chambre triple : 84 à 89€ Chambre familiale (4 ou 5 pers.) : 94€ Petit-déjeuner/pers. : 8€ | 4,7 kms |
| HÔTEL NAPOLÉON (Bien se présenter, tarifs déjà négociés) | 50 boulevard Aristide Briand 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 05 33 56 contact@hotel-le-napoleon.com | Tarifs avec petits déjeuners inclus : Chambre single : 70€ Chambre double : 78€ Chambre triple : 98€ Chambre quadruple : 125€ | 3,8 kms |
| HÔTEL-RESTAURANT KYRIAD (Bien se présenter, tarifs sportifs déjà négociés) | Boulevard Arago 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 36 26 00 kyriad.laroche@wanadoo.fr | Chambre double : 49€ Petit-déjeuner/pers. : 9,90€ Taxe séjour/nuit/pers. majeure : 1,10€ | 4,9 kms |
| HÔTEL-RESTAURANT LE SULLY | Place Olivier de Serres 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 37 54 02 contact@hotellarochesuryon.com | Chambre seule : 35€ Chambre double (1 ou 2 pers.) : 42€/pers. (petit déjeuner inclus) Chambre twin (1 ou 2 pers.) : 48€/pers. (petit déjeuner inclus) Petit-déjeuner : 8€ | 2,6 kms |
| Hôtel Ibis | 160 rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON-LE-CAPTIF 02 51 37 82 82 | Chambre 1 ou 2 personnes : 59€ Petit-déjeuner (buffet à volonté) : 10,50€ | 4,8 kms |
| Ibis budget | 180 rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON-LE-CAPTIF 02 51 36 96 86 | Chambre 1 ou 2 personnes : 49€ Petit-déjeuner (buffet à volonté) : 6,60€ | 4,8 kms |



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires officiels FFSA



Partenaires locaux

